



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



PV JURY D'APPEL N° 04 EN DATE DU 20/02/2013

Étaient présents: BENZERDJEB.A & KAHOUADJI .A. & MEZIAN .K.

Ordre du jour :

- ↳ APPEL.
- ↳ AFFAIRES JURY D'APPEL

AFFAIRE N°04 : APPEL : M.Sig.

- ☞ Vu la lettre d'appel du club M.Sig concernant la suspension du joueur : du joueur BEZIANE MATALLAH .A. du club M.Sig (Lic N°324 Saison 2011-2012).
- ☞ Vu le paiement de la sanction financière.
- ☞ Après étude du dossier du Joueur BEZIANE MATALLAH .A. du club M.Sig (Lic N°324 Saison 2011-2012).
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- Appel recevable dans la forme et dans le fond.
- Il est infligé une suspension d'Un (01) ans de sursis à partir du 20/02/2013.

Secrétaire de séance

KAHOUADJI .A.

LE PRÉSIDENT DU JURY D'APPEL

BENZERDJEB .A.